

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03647

Numéro SIREN : 808 697 189

Nom ou dénomination : 48 CANEBIERE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2019 sous le numéro de dépôt 17358

Greffes du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/17358

Déposant :

Nom/dénomination : 48 CANEBIERE SERVICES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 808 697 189

N° gestion : 2017 B 03647

Désignation de l'entreprise : SAS 48 CANEBIERE SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 141 AVENUE DU PRADO		13008 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 80869718900021			
		Exercice N clos le 31/12/2018	
		N-1 31/12/2017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

* Des évaluations concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2022

Mission de présentation : Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

CAP SUD EXPERTISE ET AUDIT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Legal Group



D

Désignation de l'entreprise : SAS 48 CANEBIERE SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...125...000.....)	DA	6 125 000	6 125 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(503 449)	(23 493)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(145 640)	(479 956)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 475 910	5 621 551
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	197 560	58 920
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 766	76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 000	1 000
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	206 326	59 996
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 682 237	5 681 547
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	206 326	59 996
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise :		SAS 48 CANEBIERE SERVICES				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	137 548	479 697
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	256	76
	Salaires et traitements*					FY	5 500	
	Charges sociales (10)					FZ	2 203	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	145 509
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(145 509)	(479 773)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	132	183
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	132	183
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(132)	(183)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(145 640)	(479 956)

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros

CAP SUD EXPÉRIENCE ET AUDIT



Désignation de l'entreprise : SAS 48 CANEBIERE SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

REVOIS

Cépad (Group)

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	145 640	479 956	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(145 640)	(479 956)	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Exercice N-1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Exercice N-1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS 48 CANEBIERE SERVICES										Néant		*		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF	90 000			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]			KP		KQ		KR				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]			KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	77 846			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	24 303			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH	40 000	LI		LJ	113 000			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	40 000	LO		LP	215 149			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	1 000	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V					
TOTAL IV					LQ	1 000	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	41 000	0H		0J	305 149			
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	90 000	IX	90 000	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	77 846	MO	77 846	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	24 303	MU	24 303	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	153 000	NB	153 000	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	255 149	NI	255 149	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations					I0		0X		0Y	1 000	0Z	1 000
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 000	2H	1 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K		0L	346 149	0M	346 149	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. CAP SUD EXPERTISE ET AUDIT



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 48 CANEBIERE SERVICES

Néant ☒ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON		OP		OQ		OR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY	Total général non ventilé (NW - NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

CAP SUD EXPERTISE ET AUDIT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Légal (group)



Désignation de l'entreprise : SAS 48 CANEBIERE SERVICES

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z	TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
- corporelles			6E	6F	6G	6H			
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4	O5			
- titres de participation			9U	9V	9W	9X			
- autres immobilisa- tions financières(1)*			O6	O7	O8	O9			
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S				
Sur comptes clients		OT	6U	6V	6W				
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF						
	- financières	UG	UH						
	- exceptionnelles	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : SAS 48 CANEBIERE SERVICES		Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2
		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM
	Prêts (1) (2)	UP	UR
	Autres immobilisations financières	UT	UV
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	
	Autres créances clients	UX	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)	Z1	
	Personnel et comptes rattachés	UY	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	
	Etat et autres collectivités publiques	VM	
		VB	171 948
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
	Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	4 525 480
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	
	Charges constatées d'avance	VS	
	TOTAUX	VT	4 697 428
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	
	à plus de 1 an à l'origine	VH	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	197 560
Personnel et comptes rattachés		8C	4 477
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 228
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX	
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 000
Groupe et associés (2)		VI	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2	
Produits constatés d'avance		8L	
TOTAUX		VY	206 326
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	VL
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

48 CANEBIERE SERVICES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 125 000 euros

48, Avenue de la Canebière
13001 MARSEILLE

808 697 189 RCS Marseille

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre Société à l'effet de vous demander, notamment, d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Les documents et pièces prévus par l'article R.225-83 du Code de Commerce ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il s'agit du quatrième exercice social de la société.

La société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2018, l'ouverture de l'hôtel étant fixé pour Juillet 2019.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, aucun événement important n'est intervenu.

SITUATION DE LA SOCIETE

A - ANALYSE DU BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

A-1 - A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 346 149 euros contre 41 000 euros au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 5 336 088 euros contre 5 640 574 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

A-2 - Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 5475 910 euros contre 5 621 551 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 206 326 euros contre 59 996 euros au titre de l'exercice précédent.

Elles comprennent :

. Dettes fournisseurs	197 560 €
. Dettes fiscales et sociales	7 766 €
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000 €

B - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, la société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires lors de l'exercice écoulé, tout comme lors l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 145 509 euros contre 479 773 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Il n'a été procédé à aucune dotation aux amortissements et aux provisions, comme au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (145 509) euros contre (479 773) euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Le résultat financier s'élève à (132) euros contre (183) euros pour l'exercice clos au 31 Décembre 2017, et le résultat exceptionnel à néant, comme pour l'exercice précédent

L'impôt sur les sociétés est nul.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par une perte nette comptable de 145 640 euros.



RESULTATS-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir une perte de (145 640) euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au poste « Report à nouveau » de la manière suivante :

Perte de l'exercice (145 640) euros

➤ Affectation du solde au poste « Report à nouveau », soit : (145 640) euros

A l'issue de cette affectation, le poste « Report à nouveau » s'élève à (649 089) euros.

En outre, il est constaté qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Compte tenu de cette affectation, il est constaté que les capitaux propres de la société s'élèvent à un montant de 5 475 910 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune filiale ni aucune participation, autres que dans les sociétés suivantes :

. SCI 48 CANEBIERE IMMOBILIER 100 %

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 Décembre 2018.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce s'élevait au 31 Décembre 2018 à 0 %.

EMPRUNTS SOUSCRITS ET REMBOURSES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons que la Société n'a souscrit, ni remboursé aucun emprunt au cours de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues au titre des exercices précédents.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce, de constater :

- qu'une convention antérieurement s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé (convention de compte courant non rémunérée avec la société 48 CANEBIERE IMMOBILIER),
- et qu'une convention nouvelle a été conclue au cours de l'exercice écoulé (convention de compte courant non rémunérée avec la société ARRELIA).

Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes fait état de cette situation.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que le mandat du Président ainsi que ceux des Commissaires aux comptes n'arrivent pas à expiration à l'issue de la présente consultation.

DECISIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ne font apparaître aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et visée à l'article 223 quater du Code Général des Impôts.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de Commerce, l'assemblée générale des associés doit être appelée tous les trois ans à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.3332-20 du Code du Travail si la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce, telles que ces actions sont définies à l'article L.225-102 du Code de Commerce, représentent moins de 3 % du capital de la société.

if

Page 4 sur 6



Signature

Constatant que la proportion des actions ainsi définies est inférieure à 3 % du capital de la société, il vous est proposé de statuer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L.3332-20 du Code du Travail.

Il serait ainsi décidé de réserver aux salariés adhérents au plan d'épargne entreprise institué par la société, une augmentation de capital d'un montant maximum de 183 750 euros, par émission de 183 750 actions nouvelles ordinaires de 1 euro chacune à souscrire en numéraire qui aurait pour effet de porter le capital de 6 125 000 euros à 6 308 750 euros. Les actions nouvelles confèreraient à leurs propriétaires les mêmes droits que les actions anciennes. Les actions souscrites seraient libérées conformément aux dispositions légales.

Il vous est en conséquence proposé de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au bénéfice des salariés adhérents au plan d'épargne entreprise institué par la société.

Les bénéficiaires pourraient souscrire soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou plusieurs fonds commun(s) de placement.

Il serait délégué à votre président les pouvoirs nécessaires à la mise en place du plan d'épargne entreprise et pour procéder à cette augmentation du capital social. Cette délégation serait valable six mois à compter de votre décision.

Tous pouvoirs seraient donnés à votre Président à l'effet :

- de fixer les conditions, notamment d'ancienneté, exigées des bénéficiaires pour souscrire à l'augmentation de capital, dans les limites légales, et le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par chaque bénéficiaire ;
- d'arrêter l'ensemble des modalités de l'augmentation à intervenir en vertu de la présente autorisation en conformité avec les prescriptions légales et statutaires, et notamment fixer le prix de souscription des actions en application de l'article L.3332-20 du Code du Travail, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, les dates de jouissance, les délais de libération des actions ;
- de constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites ;
- d'apporter aux statuts les modifications corrélatives à l'augmentation du capital ;
- d'accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités nécessaires ;
- et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Nous vous indiquons que votre Président vous présente ce projet d'augmentation de capital pour se conformer aux dispositions légales, mais que lui-même le désapprouve et invite l'assemblée générale à se prononcer pour le rejet du projet de résolution tendant à réaliser cette augmentation de capital.



Page 5 sur 6



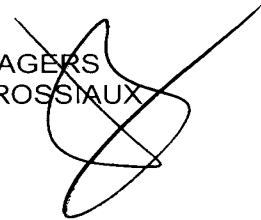
* * *

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président et au Directeur Général quitus de leur gestion au titre de l'exercice social sur lequel vous avez à vous prononcer.

Votre Président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les projets de résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le 7 juin 2019

Le Président
123 INVESTMENT MANAGERS
M. Xavier ANTHONIOZ ROSSIAUX



Page 6 sur 6



48 CANEBIERE SERVICES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 125 000 euros

48, Avenue de la Canebière
13001 MARSEILLE

808 697 189 RCS Marseille

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

Exercice clos le 31 Décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice (145 640) euros

➤ Affectation du solde au poste « report à nouveau », soit : (145 640) euros

A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » s'élève à (649 089) euros.

En outre, l'associée unique déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société s'élèvent à un montant de 5 475 910 euros.

Vote de l'Assemblée Générale du 26 Juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Extrait certifié conforme

Président

123 INVESTMENT MANAGERS
M. Xavier ANTHONIOZ ROSSIAUX

